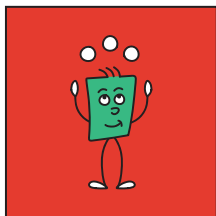
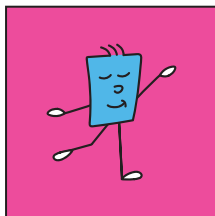
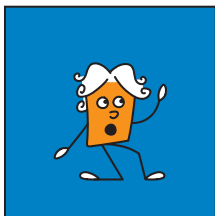
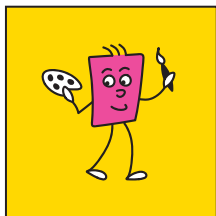
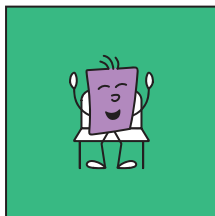
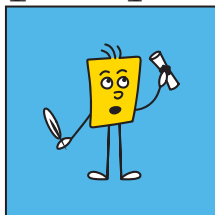
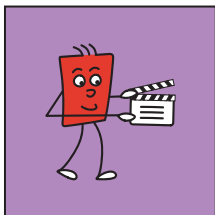
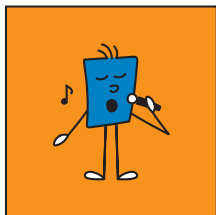


rencontrer ■ voir ■ pratiquer



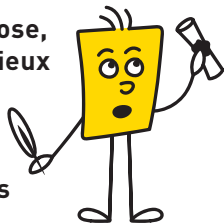
AIX, VILLE ENGAGÉE POUR
LA CULTURE À L'ÉCOLE.
Pour les élèves
de 3 à 10 ans.

L'EAC... c'est quoi ?

Fruit du rapprochement entre les mondes de l'éducation et de la culture, l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle) désigne un ensemble d'actions culturelles visant à favoriser l'accès des jeunes à la vie artistique d'un territoire. L'EAC prend ainsi diverses formes : ateliers de pratique, rencontres d'artistes, sorties culturelles... **L'enjeu est essentiel : celui de la démocratisation culturelle et de l'égalité des chances.**

À Aix-en-Provence, la Ville est à l'initiative d'un partenariat historique entre la Municipalité, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation **dans le cadre d'une convention territoriale tripartite.**

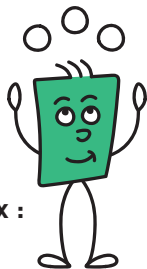
La Direction de la Culture propose, pilote et met en œuvre un ambitieux programme d'actions culturelles en direction des élèves de 3 à 10 ans, sur le temps scolaire, en collaboration avec des représentants experts de l'Éducation Nationale.



Chaque année, 45 porteurs de projets artistiques, sont sélectionnés et subventionnés par la Ville. L'EAC se fonde aussi sur un réseau de structures partenaires qui accueillent les élèves et leurs enseignants lors de représentations scolaires, de médiations ou de visites commentées.

Trois objectifs piliers

Les 10 principes fondateurs de l'EAC sont rappelés dans une Charte nationale affichée dans toutes les écoles aixoises.



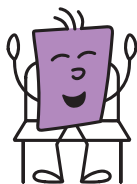
L'EAC se fonde sur 3 piliers fondamentaux :

1. La **pratique** artistique
2. L'acquisition de **connaissances**
3. La **rencontre** avec des œuvres, des artistes, des professionnels et des lieux de culture

Aix-en-Provence adhère à la Charte de l'EAC et a l'ambition partagée **d'une éducation à l'art et d'une éducation par l'art.**

Faits & chiffres (2024 - 2025)

- **215 000 euros** par an
- **60** artistes-intervenants
- **40** partenaires culturels
- **76** écoles concernées
- **215** classes bénéficiaires
- **130** classes « École et Cinéma »
et « Maternelle au cinéma »
- **32** représentations scolaires
- **1500 heures** d'ateliers
- **1200 places** de spectacles offertes



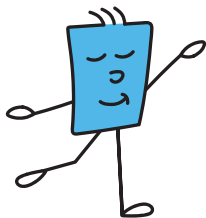
Dates - clés

2007

Naissance du
dispositif
EAC aixois



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*



2022

Aix-en-Provence reçoit le Label
« 100 % EAC » reconnaissant la
qualité des initiatives partenariales

100%
EAC

2024

Aix-en-Provence reçoit le Prix
« Notre EAC en 360 secondes »
lors du concours national

2025

Le dispositif EAC grandit et devient
« Graines d'artistes » pour une meilleure
lisibilité des Parcours d'éducation
artistique et culturelle proposés par la Ville.



Un artiste à l'école

À Aix-en-Provence, la rencontre avec les artistes est au cœur du dispositif.

Le Dispositif EAC « Graines d'Artistes » s'appuie sur un vivier d'artistes intervenant dans tous les domaines culturels. Les élèves ont ainsi la chance d'accueillir dans leur classe des comédiens, chorégraphes, réalisateurs, circassiens, architectes, musiciens... tous professionnels !

En côtoyant et en s'identifiant à ces artistes, les enfants sont valorisés. La pratique leur permet de lâcher prise, de révéler leur propre potentiel créatif, de devenir artiste à leur façon et d'insuffler parfois des vocations.

L'EAC participe également au **soutien à la création** en programmant des spectacles jeune public de compagnies issus du territoire.

« Je veux m'inscrire à des cours de théâtre maintenant ! »

Charlie 7 ans.



Comment ça marche ?

À Aix-en-Provence, l'EAC est pensée sous la forme de **parcours thématiques**, ponctués de temps de pratique active et de rencontres professionnelles dans tous les domaines artistiques : théâtre, musique, danse, cirque, chant, arts visuels, musique, cinéma... **Un parcours en 3 étapes :**

1. **La formation des enseignants** : 3h mêlant théorie et atelier pratique
2. **La pratique artistique** : 9h à 16h d'ateliers en milieu scolaire
3. **La sortie culturelle** pour une « rencontre avec l'œuvre » sur scène ou dans un musée.

L'enfant expérimente ainsi la place de l'acteur, du créateur et du spectateur. Le parcours peut aussi donner lieu à diverses formes de restitutions : carnet de bord, exposition, vidéo, podcast, défilé... L'EAC peut se faire buissonnière avec des sorties ou ateliers au grand air : promenade urbaine, balade musicale, atelier architecture dans la cour de récréation ou restitution au cœur d'un parc !

« J'ai vu un changement incroyable sur un élève qui au premier atelier n'osait pas du tout bouger et au dernier atelier ne voulait plus s'arrêter. »

Compagnie de danse Art for Gaïa



L'art pour grandir

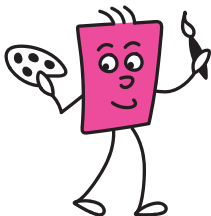
Grâce aux parcours EAC proposés, les élèves renforcent non seulement leurs apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, raisonner) mais développent aussi leur créativité et acquièrent des **aptitudes sensibles qui les aident à bien grandir** :

- l'esprit de groupe,
- l'écoute de l'autre,
- l'expression des émotions,
- la confiance en soi,
- l'esprit critique,
- la curiosité intellectuelle...

Ils se forgent un bagage culturel et une expérience pour affronter le monde en futurs citoyens ouverts et éclairés.

« On ne les reconnaît plus, ils sont à l'écoute les uns des autres, se surpassent, inventent ensemble ! »

(retour d'une enseignante).



Vous avez une question ?

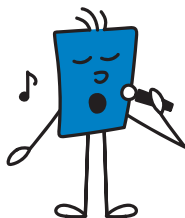
Vous êtes artiste et souhaitez rejoindre le dispositif ?

Vous représentez un équipement culturel ?

Contactez la Mission EAC :

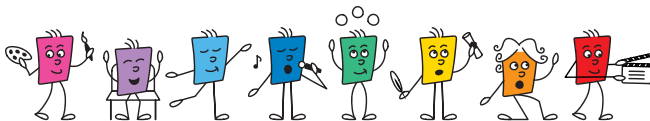
04.42.91.90.31

04.42.91.90.56



Pour en savoir +

> Découvrez le film de présentation de l'EAC sur www.aixenprovence.fr rubrique EAC



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

